
Communiqué de presse du 19 août 2020

Votations fédérales de septembre 2020

Le Conseil de Parti du PSVr s'est réuni mardi 18 août pour émettre les recommandations de vote concernant les votations fédérales du 27 septembre 2020

Initiative populaire « Pour une immigration modérée (initiative de résiliation) »

C'est non à l'unanimité, sans surprise. Non à une vague de dumping salarial, Non à une politique d'isolement dépassée, Non à la destruction de la place de la Suisse dans la formation et la recherche, Non à la limitation de notre liberté et Non à une politique de fausses solutions. Le marché du travail connaît une profonde mutation structurelle. Plus que jamais, nous avons besoin de mesures constructives et tournées vers l'avenir : par exemple une meilleure protection des travailleurs et travailleuses âgés, une formation et un perfectionnement ciblés, une politique offensive d'égalité des chances, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée et des prestations de transition suffisantes pour les chômeurs/euses âgés. Ce sont précisément de telles mesures que l'UDC a toujours rejetées au Parlement.

Modification de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct

Le Conseil de Parti s'est prononcé là aussi à l'unanimité contre cette arnaque fiscale. L'UDC, le PLR et le PDC veulent augmenter les déductions pour enfants. Le projet de loi, vendu comme un soutien aux familles, pourrait paraître bien tentant : pourtant, c'est en réalité une pure arnaque fiscale sur le dos de la classe moyenne. Les familles qui gagnent le plus ont bénéficié à plusieurs reprises d'exonérations fiscales, alors que la charge de la classe moyenne a augmenté. Cette arnaque fiscale exacerberait cette dynamique injuste.

Modification de la loi sur les allocations pour perte de gain

Oui, à l'unanimité, au congé paternité. En Suisse, tous les pères doivent bénéficier d'un congé paternité. Aujourd'hui, les salariés qui ne sont pas soumis à une convention collective de travail et dont les conditions de travail sont moins bonnes ne bénéficient pas d'un congé paternité, mais seulement d'un jour de congé pour la naissance. A titre de comparaison, un déménagement donne également droit à un jour de congé. On demandera donc aux opposants quel est le sens de leur priorité...

Arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

Là encore, c'est un non sans opposition ni abstention aux nouveaux avions de combat. Le PSVr estime en effet que la Suisse a besoin d'une police aérienne solide. Toutefois, des avions de combat légers pourraient également être achetés à cette fin. Ils sont beaucoup moins chers que les avions de combat de luxe, sont largement moins polluants et font moins de bruit. Cependant, ces concepts alternatifs n'ont même pas été examinés.

Modification de la loi sur la chasse

Le PSVr avait lancé une consultation auprès de ses membres pour connaître leur opinion quant à la nouvelle loi sur la chasse. Les réponses sont clairement partagées.

Le Conseil de Parti a invité deux intervenant-e-s pour entendre leurs arguments. Pour le oui, c'est Christine Cavaléra qui a défendu la nouvelle loi. Willy Geiger a quant à lui présenté ses arguments contre la loi.

Le Conseil de Parti, après avoir écouté les intervenant-e-s, compte tenu des points soulevés et par les opposants et par les défenseurs de cette loi, et compte tenu de la divergence d'opinions résultant de la consultation des membres, s'est prononcé pour **la liberté de vote** sur ce sujet.

Le débat autour de ce texte s'est fortement focalisé sur la problématique du loup, bien réelle dans notre Canton.

Le PSVr ne souhaite en aucun cas l'éradication du loup sur le territoire cantonal. Il serait illusoire de penser qu'en abattant les loups du Canton, le problème serait résolu. De plus, le loup participe à la biodiversité de nos régions et contribue à la régulation de la faune.

La présence du loup en Suisse est un bienfait pour la santé des forêts protectrices. Les gardes forestiers en sont convaincus. La meute du massif du Calanda, près de Coire, joue un rôle de régulateur des populations de cerfs et de chevreuils. Résultat : les arbres les plus jeunes peuvent se développer au lieu de se faire dévorer.

Nombre d'éleveur-euse-s ont aujourd'hui accepté de vivre avec le loup. Pour permettre cette cohabitation, il est néanmoins indispensable de prendre toutes les mesures nécessaires.

A ce titre, le PSVr souhaite une politique de soutien plus intensive à l'égard des éleveurs, comme l'indique du reste le postulat déposé dans ce sens en septembre 2019, accepté par le Parlement en mars 2020 pour réponse du Conseil d'État. Les éleveur-euse-s doivent pouvoir protéger les troupeaux de manière adéquate et avec les moyens financiers et logistiques nécessaires.

Personne de contact :

Caroline Monnet Vice-présidente du SPVR

076 430 36 40

caroline_monnet@hotmail.com